



Congé parental délais pour prévenir l'employeur

Par **lacha**, le **26/04/2010** à **08:13**

Bonjour,

Mon congé maternité se termine dans 2 semaines et ma nourrice vient de me faire faux bon, du coup j'ai aucune solution de garde!

Puis je negocier avec mon employeur un congé parental, sachant que je n'ai pu le prevenir par lettre recommandé un mois a l'avance??

Merci de vos reponses